

**ENSEIGNANTS SOLLICITANT UN POSTE DE
DIRECTEUR D'ÉCOLE À 2 CLASSES ET PLUS SANS
ÊTRE INSCRITS SUR LA LISTE D'APTITUDE 2015**

Division des personnels

RAPPEL :

Ce coupon réponse **ne concerne pas les enseignants déjà inscrits sur la liste d'aptitude 2015**

Condition : Les instituteurs et les professeurs des écoles, régulièrement nommés dans l'emploi de directeur d'école (après inscription sur la liste d'aptitude), qui ont interrompu ces fonctions mais qui les ont exercées au cours de leur carrière pendant **au moins trois années scolaires**, peuvent, sur leur demande, être à nouveau nommés directeurs d'école.

Les années d'exercice peuvent ne pas avoir été consécutives mais **les années de faisant fonction ne sont pas prises en compte.**

NOM :

Prénom :

Affectation actuelle :

Atteste avoir été nommé(e) dans l'emploi de directeur d'école à 2 classes et plus à titre définitif au moins trois années scolaires.

Précisez les années et les écoles d'affectation :

-
-
-

**COUPON-REPONSE A RETOURNER
A LA DIVISION DES PERSONNELS
AVANT LE 12 MAI 2015**

A _____, le

Signature,